Voreppe émoi

Magazine d'information municipale **Novembre 2016 n° 123** **www.voreppe.fr** @voreppe

Que se passe-t-il à l'Espace Rosa Parks ?

Actus
Réseau de chaleur 2
du solaire aux Bannettes

Actus
L'OMA, c'est fini.

Interco
La médiathèque rejoint
le Pays Voironnais

Octobre à Voreppe

Le Pays Voironnais, le Conseil municipal de Voreppe, la Région, les soeurs de Chalais et les baliseurs de Corepha ont inauguré le chemin et le Belvédère de Bellevue qui ont été réaménagés cet été en vue de les rendre plus ludiques et plus accessibles.

Le cinéma a été décoré de fleurs multicolores pour cette édition Naturissi'Mômes du Festival ciné-jeune. Un moment très apprécié des petits et grands.

Ils étaient nombreux à l'Arrosoir, collègues de la Mairie, amis et acteurs associatifs, pour remercier Joëlle Lachkar et Roger Emptaz-Collomb à l'occasion de leur départ en retraite.

Comme chaque année, l'atelier sculpture et modelage de la MJC expose ses œuvres à l'Espace Christolhomme.

Les tout-petits du relais Assistants Maternels ont participé à la semaine du goût en réalisant un mandala géant de légumes.

La Municipalité officialise l'attribution à ECHM du groupe Véolia la réalisation du second réseau de chaleur sur le quartier des Bannettes (voir page 4).

Mutations, évolutions, progrès

Dans ce numéro, nous revenons sur trois évolutions importantes qui impactent positivement notre commune.

La fin de l'OMA, décidée en assemblée générale le 24 octobre, était inéluctable. Cette structure, au fonctionnement trop rigide, n'a pas su mobiliser les synergies autour de véritables projets communs, n'a pas su jouer son rôle fédérateur auprès des associations. Il faut pour l'avenir évoluer vers une véritable association composée de membres motivés et acteurs de la vie locale.

Le second réseau de chaleur, dont la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance ont été confiées à la société ECHM, filiale de Véolia, comportera un module de production d'énergie thermique solaire. Il s'agit d'une première dans notre région Auvergne Rhône-Alpes et de la troisième chaufferie de ce genre en France. Avec ce projet, qui verra le jour dès l'automne 2017, Voreppe franchit un premier pas important et novateur vers la transition énergétique.

Avec la mise en œuvre d'un vaste réseau de lecture publique sur l'ensemble du territoire, le Pays Voironnais amorce une évolution majeure vers l'accès de tous à la culture : tarifs harmonisés, offre numérique diversifiée, circulation des ouvrages, points lectures dans les communes. Cet ambitieux programme a pu voir le jour grâce à un formidable travail du réseau des bibliothécaires du Voironnais. Un bel exemple de mutualisation réussie, qui sera suivi par d'autres dans les années à venir.

Évoluer, c'est s'adapter à des situations nouvelles, répondre à des besoins nouveaux. C'est en ce sens que Voreppe et le Pays Voironnais agissent au quotidien.

Enfin, je tiens à saluer l'arrivée au Conseil municipal, de Chantal Rébeillé-Borgella, en remplacement de Christophe Gros. Son expérience et son énergie seront de précieux atouts pour accompagner la mise en œuvre des projets pour Voreppe.

Très cordialement

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

Sommaire

- Actus / p 4 à 8
- Portrait / p 9
- Dossier / p 10 à 11
- Quartiers / p 12 à 14
- Intercommunalité / p 15
- Racines / p 16
- Expressions politiques / p 17
- Infos pratiques / p 18
- Agenda / p 19 à 20
- L'écho des associations / p 21 à 23

La chaufferie bois produira aussi de l'énergie solaire

Chaleur solaire aux Bannettes : une première régionale

La Municipalité engage la réalisation de son second réseau de chaleur, qui desservira le quartier des Bannettes. Elle a opté pour une chaufferie solaire thermique. C'est à la société ECHM, filiale du Veolia, qu'a été confiée, pour 4 ans, la conception, la réalisation et l'exploitation du projet.

La réflexion sur la réalisation d'un second réseau de chaleur pour desservir l'ensemble du quartier des Bannettes a été menée à son terme et la phase opérationnelle est maintenant lancée. La future chaufferie intégrera la production d'énergie renouvelable solaire thermique, en cohérence avec la démarche Territoire à énergie positive (Tepos) à l'échelle du Pays Voironnais. Elle desservira la piscine des Bannettes, l'école Debelle, l'Ehpad et, à terme, une centaine de logements sur le quartier.

«*Le projet retenu de la société ECHM est très novateur et ambitieux puisque seulement deux réseaux de chaleur intégrant du solaire thermique sont aujourd'hui en fonctionnement en France. Ce réseau sera le premier à intégrer significativement du solaire thermique en Région Auvergne Rhône-Alpes* », se réjouit Jean-Louis Soubeyroux, Président de la régie Voreppe Chaleur bois.
En complément, ECHM réalisera l'extension du réseau de chaleur initial sur 580 mètres linéaires afin d'y raccorder le nouveau quartier de l'Hoirie (200 logements), La Poste, le cinéma municipal et la salle Armand-Pugnot.

Les travaux démarreront en décembre 2016 et la mise en service est prévue pour juillet 2017.

Le réseau en chiffres.

Longueur du réseau : 800 mètres.
Production d'énergie : 1,5 GWh/an.
> Centrale thermique solaire de 200 m² (100 MWh/an).
> Chaudière bois de 500 kW.
> Appoint et secours par la chaufferie gaz de la piscine municipale.
Investissement global : 1,36 M€ dont 0,7 M€ de subventions de l'Adème.

Plan du réseau

Les présidents d'associations de l'OMA réunis le 10 octobre dernier

L'OMA dissoute

Une Assemblée Générale extraordinaire de l'Office Municipal des Associations (OMA) a été convoquée le 24 octobre dernier. Une quinzaine d'adhérents présents, sur la cinquantaine que compte l'OMA ont voté sa dissolution. Chronique d'une fin annoncée.

Créée en 2010, l'OMA avait pour objectif de valoriser la vie associative et devait travailler autour de 4 axes : mutualiser les moyens, organiser un grand événement fédérateur, veiller à la cohérence de la programmation et former les bénévoles.

Des objectifs trop ambitieux.

Mais après six ans d'existence, l'OMA n'a pas vraiment atteint ses objectifs : la mutualisation de moyens était quasi inexistante, aucun événement fédérateur n'est sorti, la programmation des animations n'a jamais su s'harmoniser. C'est pourquoi, lors de la dernière assemblée générale, un constat d'échec a été fait, avec la conclusion que l'OMA n'avait plus de raison d'être, en tout cas sous cette forme.

Les raisons de l'échec.

Dès sa création, un certain nombre d'erreurs ont été commises : une présence d'élus municipaux au Conseil d'Administration trop importante, un mode de fonctionnement trop contraignant, et surtout des objectifs mal évalués. Par exemple, la mutualisation des moyens ne se décrète pas.
Elle se travaille petit à petit, en confiance, avec des acteurs qui apprennent d'abord à se connaître.

Vers un projet plus réaliste.

La ville souhaite maintenant accompagner les associations vers une nouvelle dynamique autour d'un nouveau projet, d'objectifs plus modestes mais réalisables et d'un fonctionnement plus simple et plus efficient. Cela passera par la réflexion autour d'un nouveau fonctionnement entre les associations, indépendant de la Municipalité et avec l'autonomie nécessaire pour fonctionner plus efficacement.

Cela passera par une meilleure connaissance de tous les acteurs. Une première étape sera franchie avec l'organisation, début juillet, d'une « *Journée festive pour les bénévoles* ».

En bref

Recherche bénévoles

L'accompagnement à la scolarité pour les enfants en difficultés scolaires, de la grande section de maternelle à la classe de 3ème, ainsi que divers ateliers, ont repris courant en septembre 2016. La Municipalité recherche des bénévoles pour compléter l'équipe qui intervient auprès des enfants. Si vous voulez aider les enfants en leur consacrant un peu de temps, hors du temps scolaire, rejoignez cette équipe. Pas besoin d'être enseignant. Cette action est ouverte à tous et des formations seront proposées.
Renseignements en Mairie - Pôle Animation de la Vie Locale. Tel : 04 76 50 47 63 ou vie-locale@ville-voreppe.fr

Commémorations

> Mercredi 9 novembre : commémoration du 46ème anniversaire de la mort du Général de Gaulle. Rendez-vous à 11h au monument aux morts, avenue Chapays.
> Vendredi 11 novembre : commémoration du 98ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Rendez-vous à 9h au cimetière du Chevalon, et à 9h45 place du docteur Thévenet. Avec la participation de l'école de musique de Voreppe.

Ne cherchez plus : les objets trouvés sont en mairie

Objets trouvés, ayez le réflexe Mairie

Le saviez-vous ? La Mairie dispose d'un service des objets trouvés. Chaque année, plusieurs dizaines d'objets y sont déposés. Mais que se passe-t-il ensuite ? Un règlement voté au conseil municipal du 27 octobre fixe les délais de conservation et de restitution.

C'est une évidence : si un objet a été trouvé, c'est qu'il a été perdu auparavant. Pour l'inventeur de l'objet (terme qui désigne celui qui trouve un objet sans propriétaire) comme pour le propriétaire qui a perdu l'objet, rendez-vous en Mairie, au service des objets trouvés, qui se trouve à l'accueil.

« *Pour chaque objet déposé, nous notons sur un registre le lieu, la date et l'heure de la découverte, ainsi qu'une description précise. Nous effectuons ensuite une recherche pour retrouver le propriétaire* » explique-t-on à l'accueil de la Mairie. Mais les recherches n'aboutissent pas toujours. L'objet est alors conservé en Mairie un an et un jour. Passé ce laps de temps, l'inventeur peut venir le récupérer dans un délai de deux mois. Ensuite, l'objet sera détruit ou remis à la ressourcerie. Certains objets, papiers officiels, cartes, clés, lunettes, ne sont conservés qu'un mois et sont ensuite détruits. Les véhicules immatriculés sans propriétaire sont remis immédiatement en fourrière, les animaux à la SPA, les denrées alimentaires au CCAS et les médicaments à une pharmacie.

Consulter le règlement complet sur www.voreppe.fr

En bref

Marché et animations de Noël

Une date à retenir dès maintenant : le marché de Noël proposé par le foyer socio-éducatif du collège Malraux et soutenu par la Municipalité aura lieu **samedi 10 et dimanche 11 décembre** Grande rue et place Armand-Pugnot. Pendant les vacances de Noël les commerçants de Voreppe vous proposeront de nombreuses animations pour petits et grands.

Programme complet dans notre numéro de décembre et sur voreppe.fr

Infos seniors

Ateliers pour les proches aidants.
> Atelier "Ressourcement" **vendredi 4 novembre et 18 novembre** de 14h à 15h30 à la résidence Charminelle.
> Atelier "Paroles d'aidants" **jeudi 10 novembre** de 14h à 16h à l'espace Rosa Parks.

Mieux vivre son stress et son sommeil.
Ateliers gratuits animés par la Carsat les **mardis 8 et 15 décembre** de 9h30 à 11h30 à l'espace Rosa Parks.

Inscription auprès du CCAS, Tél : 04 76 50 81 26.

Le massif fleuri sera inauguré en juin

2 500 bulbes pour les 25 ans du jumelage !

Début octobre, pendant trois jours, huit amis de l'association *Obst und Gartenbauverin* de Lichtenstein, la commune allemande jumelée de Voreppe sont venus en minibus pour planter un massif de bulbes de fleurs qui sera inauguré lors des festivités du 25e anniversaire du 8 au 11 juin.

Aidés par l'Unité Espaces verts des services techniques, c'est à Brandegaudière qu'ils ont planté 2500 bulbes : 900 tulipes, 900 narcisses et 700 crocus.
La délégation a été pilotée par Jean-Paul Delavis, chargé de la coordination et de la logistique du Comité de jumelage, aidé d'Yves Bello, Vice-président du Comité, de Robert Tronel et André Gallo qui ont organisé les repas et pique-nique du retour.
Un bref séjour qui s'est déroulé, comme toujours, dans la bonne humeur.

Recensement des enseignes et publicités

La Municipalité a mandaté le Cabinet conseil CTR pour recenser les enseignes sur la commune.

Il s'agit d'effectuer le géo-référencement (nombre, localisation, surface,...) de toutes les enseignes et publicités présentes sur la commune.
Cette mission durera tout le mois de novembre. Ne soyez donc pas étonné de voir quelqu'un équipé d'un laser procéder à des mesures sur l'espace public.
Cet état des lieux servira de base et d'aide à la décision pour l'application de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure instaurée en 2009. Son montant varie selon les caractéristiques des supports, notamment la surface.
L'ensemble de cette démarche a fait l'objet d'une réunion d'information avec les acteurs économiques de la commune le 22 juin dernier.

En bref

Chantal Rébeillé-Borgella arrive au conseil Municipal

Suite à la démission, pour raisons personnelles, de Christophe Gros, délégué à l'animation festive, le Conseil municipal du 27 octobre a officialisé l'arrivée de Chantal Rébeillé-Borgella. Elle sera particulièrement chargée du cadre de vie. Il s'agit d'un retour aux sources pour celle qui a été conseillère municipale de 1995 à 2014. En octobre 2015, elle recevait le diplôme de Conseillère municipale adjointe honoraire pour ses 20 ans passés au service de Voreppe.

Primaires de la droite et du centre

À l'occasion des primaires de la droite et du centre des **20 et 27 novembre**, deux bureaux de vote seront ouverts en Mairie de 8h à 19h. « *Tout ce qui permet d'exercer la démocratie doit être encouragé. Nous ouvrirons également des bureaux de vote à Voreppe si la gauche ou d'autres partis politiques venaient à organiser leurs primaires* » précise Luc Rémond.

Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu **lundi 7 novembre** en Mairie de Voreppe de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 20h30. Une collation sera offerte aux donneurs.

Luc Rémond remet la médaille de la ville de Voreppe à Constantin Tirlea Maire de Lapos

Sur la Route de l'Amitié avec Lapos

Cela fait 26 ans que l'aventure a débuté. Depuis, La Route de l'Amitié mène ses actions en continu, acheminant à la petite commune roumaine de Lapos équipements, vêtements et matériels. Lors du déplacement de septembre 2016, Luc Rémond s'est joint à la délégation voreppine durant trois jours. Une première pour un Maire de Voreppe.

C'est la première fois en 26 ans que le Maire de Voreppe se déplace à Lapos. « *J'ai suivi depuis le début, la longue Route de l'amitié entre Voreppe et Lapos. Je voulais signifier l'importance des actions menées par l'association et mettre en valeur les liens tissés entre les deux communes* » explique Luc Rémond. Ce déplacement, qu'il a lui-même financé, a permis au Maire de Voreppe de se rendre compte de la difficulté du quotidien, surtout dans les campagnes et petits villages comme Lapos. « *Une chose est sûre*», conclut-il, « *les voyages à Lapos n'ont rien de vacances reposantes mais ce sont bien l'amitié et l'hospitalité des habitants de Lapos que l'on retient* ». Les membres de la Route de l'Amitié, eux, sont restés trois semaines à Lapos. Ils n'ont pas chômé. Distribution de vêtements, collaboration avec les structures hospitalières notamment. Ces dernières années, l'association a acheminé une ambulance, et 45 lits médicalisés. Cette année, c'est un défibrillateur qui a été installé au dispensaire de Lapos. « *Dans un autre registre, le maire de Lapos nous a présenté son projet d'adduction en eau. En effet, il n'y a pas encore d'eau courante dans ce village de 1 500 habitants* » confie Claude Balmand, la Présidente de La Route de l'Amitié. Cinq lycéens des Portes de Chartreuse étaient également du voyage et ont pu partager d'autres savoir-faire.
Dans une Roumanie francophone et francophile, la valorisation de la langue française est également au centre de l'action de l'association. « *Nous travaillons sur place avec un professeur de français et ses élèves* » explique Claude Balmand.
C'est sûr, la route de l'amitié n'est pas prête de se fermer.

Résistance au Théâtre

La compagnie Léon Natan de Villard de Lans et Le Théâtre de l'Incident de Voreppe (MJC) ont le plaisir de vous présenter une soirée théâtrale autour du thème de la Résistance **samedi 5 novembre 2016** à la salle des fêtes du Chevalon.

Au programme :
18h : Les Résistances ordinaires par la Compagnie Léon Natan.
19h : Moment convivial avec collation.
20h30 : Le P'tit Bar de Nathalie Blazin par le Théâtre de l'Incident (pièce parlée et chantée).
Tarifs : un spectacle : 8€, deux spectacles : 13€.

Une Voreppine de coeur

Marie-Thérèse Grattier, liée à jamais à Voreppe

Marie-Thérèse Grattier est une figure incontournable de Voreppe. Arrivée il y a 50 ans, elle est restée fidèle à son quartier de Plein Soleil. Alors qu'elle s'apprête à quitter la commune pour des contrées plus chaudes, elle nous livre ses souvenirs de Voreppe, un village qu'elle a vu évoluer au fil du temps.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu lors de votre arrivée à Voreppe ?

Ma première impression, ce fut les espaces verts qui entouraient Voreppe. Nous pouvions facilement nous rendre à pied dans la forêt, les champs pour aller ramasser des fleurs, des châtaignes, des champignons. C'est encore possible aujourd'hui et c'est bien. J'habitais au centre-ville de Voiron avant de venir m'installer ici et j'ai découvert une petite bourgade intimiste qui avait tout son charme.

Quel est votre lieu préféré ?

Forcément l'école Debelle, où j'ai fait toute ma carrière comme Atsem. À ma retraite, et grâce aux TAP, je suis allée à la rencontre des enfants des écoles de Voreppe pour leur conter des histoires. L'école m'a beaucoup apporté : de l'affection avec les enfants et une bonne entente avec les institutrices avec lesquelles j'ai travaillé, comme Catherine Romère, Claire Révelène ou Joëlle Torres.

Qu'aurez-vous souhaité à Voreppe qui vous a manqué ?

Sans aucun doute le Château de Sieyes. Même si j'ai eu la chance de pouvoir le visiter lors des journées du patrimoine à l'époque. J'aime énormément la culture et j'aurais souhaité que ce lieu historique ait une plus grande ouverture au public. L'histoire de Voreppe est fabuleuse et ce château en fait entièrement parti.

Votre plus belle anecdote à ce jour ?

Le jour où le Maire de l'époque, Michel Hanoun, m'a contacté pour assurer l'accueil du public lors de l'exposition sur l'art naïf à la Villa des Arts. Cette exposition fut une révélation car j'ai découvert l'artiste peintre Jonas.

Merci Marie-Thérèse pour votre investissement tout au long de ces années à Voreppe auprès des enfants, et belle continuation dans votre nouveau projet de vie dans le Sud.

Propos recueillis par Corine Gros.

En bref

Voeux

À noter sur vos agendas : le Conseil municipal présentera ses voeux aux Voreppins **vendredi 13 janvier** à 18h à l'Arrosoir.

DOSSIER

Il s'en passe des choses à l'Espace Rosa Parks !

Plus de 2 000 Voreppins de tous âges ont fréquenté l'Espace Rosa Parks en 2015. Si vous n'êtes pas de ceux-là, c'est peut-être parce que vous ne savez pas vraiment ce qui s'y passe. Voici donc une revue de détails d'une mosaïque d'activités qui s'adressent à tous, jeunes, familles, parents, seniors.

Famille et intergénérationnel.

> Relais assistantes maternelles pour l'accueil des 0/6 ans.
> Centre médico-social du Conseil départemental : assistantes sociales, PMI, consultations des 0-6 ans et massages bébés.
> Ateliers petits et grands, pour partager une activité avec un plus petit ou un plus grand.
> Jeux pour tous avec la ludothèque.
> Sorties pour tous.

Vie quotidienne.

> Aide aux démarches quotidiennes, avec la Conseillère en Économie sociale et Familiale.
> Défense des locataires, avec la Confédération syndicale des familles.
> Ateliers « Trucs et astuces » pour résoudre les petits problèmes du quotidien.
> Permanences avec les assistantes sociales pour les familles.

Atelier et cuisine.

Des ateliers pour découvrir, échanger des savoirs et des savoir-faire dans de nombreux domaines : couture, cuisine, anglais, récup' et création, jardinage et la fameuse ruche Bee-pass.

Enfants et ados.

> Animations pour les écoles.
> Sophrologie ados.
> Accueil de l'accompagnement à la scolarité.
> Projets ponctuels.

Écoute.

> Entretien gratuit et confidentiel avec une psychologue.
> Écoute et conseils sur la santé, avec un médecin.
> Apprendre à gérer son stress, améliorer sa mémoire, mieux gérer ses relations.

Témoignages : ils aiment l'Espace Rosa Parks.

« On s'y sent à l'aise ».
« Très bel espace, accueil convivial et surtout des services dont on ne saurait se passer ».
« Avec la ruche, on a fait des ateliers dans la cuisine, c'était bon ! ».
« Moi, je suis venue avec ma classe et mon oncle nous a accompagnés. On est passés au jardin des Coccinelles et après on a préparé des gâteaux au miel ».
« Les sorties famille ça permet de découvrir des endroits pas loin qu'on ne connaissait pas ».

Rejoignez le groupe « Habitants ».

Vous voulez vous impliquer dans le fonctionnement de l'Espace Rosa Parks, proposer des activités, des animations ou des projets ? Rejoignez le groupe « Habitants » pour travailler en lien avec l'équipe de Rosa Parks.

Nadine Benvenuto

Adjointe chargée des affaires sociales

« L'espace Rosa Parks est un lieu ouvert à tous les Voreppins. Il contribue à renforcer le lien entre les habitants et à développer les partages de savoirs et de savoir-faire, notamment au sein des familles, parents et grands-parents. Son concept très participatif donne une vraie place aux habitants en leur permettant de proposer des activités qu'ils souhaiteraient voir mises en œuvre » .

Manifestations annuelles.

À l'Espace Rosa Parks, on peut s'impliquer dans des manifestations locales et nationales, préparées et animées par des habitants et des professionnels, de Voreppe et du Voironnais : Carnaval, Semaine bleue, Semaine du Goût...

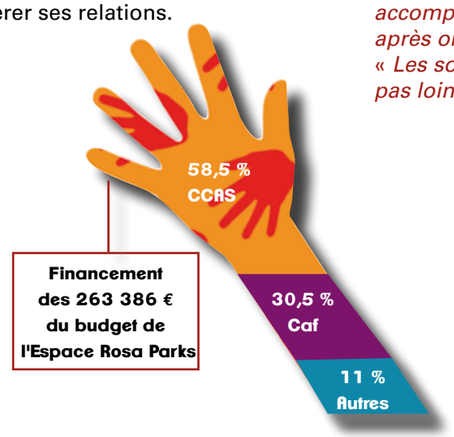

Financement des 263 386 € du budget de l'Espace Rosa Parks

Espace Rosa Parks
57 allée des Airelles
Tel : 04 76 50 61 25
Courriel : espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr
Infos et programme d'activités
et inscription à la newsletter sur
www.voreppe.fr/auquotidien/liensocial

Bourg rive gauche, Plein Soleil, l'Hoirie

Enfouissement et led avenue H. de Balzac

Courant octobre, la Ville a fait procéder à l'enfouissement du réseau d'éclairage public de l'avenue Honoré de Balzac. Ces travaux entrent dans le cadre du programme de renouvellement des sources lumineuses à ballon fluo, qui sont progressivement remplacées par des luminaires à led. Sont concernés 8 points fixes sur la longueur de l'avenue. Les candélabres, qui ont été changés, supportent chacun une ampoule à led de 90w à 140w (au lieu de 250w auparavant) dont la luminosité peut être programmée en fonction de l'heure. Avantages : une économie réalisée de 500 kilos de Co^2 par an, un coût de l'éclairage qui passe de 617€ à 281€, correspondant à une économie de consommation de 46 %... et la fin des fils aériens, sources de pollution visuelle. « *Dans un souci d'efficience, nous profitons de ces travaux d'enfouissement pour passer le fourreau de fibre optique qui servira aux caméras de vidéoprotection* » explique la responsable de l'Unité voirie. Coût : 58 400 €TTC.

La rue n'est pas une poubelle !

La rue n'est pas une poubelle...et pourtant certaines personnes le pensent ! Régulièrement des sacs-poubelles de détritus non triés sont déposés au pied de containers ou de locaux poubelles mises à la disposition des copropriétés du centre-ville (Rue des Pallaches, Villa des Arts, Catherine Barde et rue des Carrés) par la Mairie. Seules les personnes autorisées en ont la clef. Ces poubelles n'ont donc pas vocation à recevoir les déchets de tout le monde !
Conséquence de ce comportement irresponsable : le Pays Voironnais ne ramasse pas les sacs posés à terre et ce sont les services municipaux qui doivent les prendre en charge pour ne pas les laisser sur la voie publique. « *Chaque locataire ou propriétaire dispose d'un container à déchets. Il n'est pas normal, ni acceptable que certaines personnes se croient autorisées à déposer des sacs-poubelles sur la voie publique ou dans un local poubelle qui ne lui appartient pas. Nous sommes obligés d'intervenir et cela a un coût pour la collectivité. Mais il n'est pas non plus acceptable que les locataires ou propriétaires qui ont accès à ces locaux ne fassent pas le minimum d'effort pour le garder dans un état de propreté minimum, par exemple en évitant de laisser leurs déchets par terre* » explique la responsable de l'unité Propreté, qui effectue déjà le nettoyage de ces locaux tous les 15 jours environ.
La Municipalité travaille avec le Pays Voironnais pour développer sur la commune le principe de containers enfouis. Ce sera le cas sur l'Hoirie et dans le cadre du projet de réaménagement du centre bourg.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mardi 17 janvier 2017 à 20h salle de l'Écluse.

Bourg-vieux, Bouvardière, Volouise

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lundi 9 janvier 2017 à 20h Espace Rosa Parks.

Bourg rive droite, Les Bannettes, Chapays, Champ de la Cour

Adieu la flaque !

Pendant les vacances de la Toussaint, les services techniques ont refait une partie du sol de la cour de l'école maternelle Debelle. La vilaine flaque d'eau qui stagnait et gênait les enfants pendant les récréations a ainsi disparu.

Travaux d'accessibilité à la piscine

Après la partie « bassin », c'est maintenant à la partie « entrée – douche - vestiaires » de faire l'objet des travaux de mise en accessibilité.
L'entrée sera retraitée avec la création d'un sas au niveau du parvis et un accès pour les personnes à mobilité réduite. L'accès aux vestiaires et douches sera désormais unique pour le public et pour les associations, tout en conservant la distinction homme/femme.
Commencés mi-septembre, les travaux seront en principe terminés fin janvier 2017. Pendant toute la durée des travaux le public peut continuer à profiter de la piscine en y accédant par l'entrée latérale. Un fléchage guide vers la partie « vestiaires - douches ». Coût : 220 500€TTC.

Mutation du secteur des Balmes

Les propriétaires riverains lors de la première réunion d'information

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 17 février 2014 prévoit la mutation du secteur artisanal en habitat du Lotissement « Les Balmes », autorisé par arrêté préfectoral du 31 janvier 1967. Il est donc nécessaire de modifier le cahier des charges annexé à l'autorisation de lotir pour le mettre en concordance avec le PLU. La Municipalité a souhaité associer les riverains propriétaires sur le secteur pour l'élaboration du cahier des charges de ce futur lotissement qui comprend 36 lots à usage d'habitat et 14 lots à destination d'artisanat. Une première réunion d'information a eu lieu le 19 octobre. Un questionnaire leur a ensuite été adressé pour qu'ils se positionnent sur les règles d'urbanisme qui évolueront dans le cahier des charges en conformité avec le PLU.
Une réunion de synthèse aura lieu fin novembre en Mairie, à laquelle l'ensemble des colotis sera convié.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mercredi 25 janvier 2017 à 20h salle del'Écluse.

Brandegaudière, La Gare

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mardi 3 janvier 2017 à 20h salle Roger Salles.

Saint-Nizier, Racin, Malossane Haut et Bas

Passage piéton sécurisé à Malossane

Le passage piéton de la route de Chartreuse, au niveau du chemin de Malossane, bien que matérialisée par des bandes blanches, était particulièrement dangereux en raison de la configuration des lieux (sortie de virage) et de la vitesse des véhicules. Alertée par le Comité de quartier il y a quelques mois, la Municipalité avait saisi le Conseil Départemental, compétente sur cette route départementale, pour réaliser des aménagements de sécurité. Une réponse positive est arrivée et les services techniques ont pu installer mi-octobre une présignalisation 50 mètres en amont du passage dans chaque sens ainsi qu'une signalisation au niveau du passage piéton. La présignalisation consiste en un feu clignotant orange, alimenté par un panneau solaire, visant à avertir l'automobiliste de la proximité d'un passage piéton.
Coût de : 2 600 €TTC.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mercredi 11 janvier 2017 à 20h salle de l'Écluse.

Le Chevalon, Chassolière, La Plaine

Eaux pluviales

Une grille d'évacuation des eaux pluviales a été ajoutée chemin du Pit, une zone fréquemment inondée lors de fortes intempéries.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mardi 10 janvier 2017 à 20h30 salle de réunion CTM.

En bref

Zoom sur les métiers du sanitaire et social

La Maison de l'emploi organise un zoom sur les métiers du secteur sanitaire et social : aide soignant, accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur, infirmier..., les filières de formation et les procédures de recrutement. Des professionnels et des établissements locaux feront partager la passion de leur métier, présenteront leur parcours, vous donneront des conseils... Avec la présentation d'AFG Autisme qui s'implante sur le territoire et va embaucher en nombre dès le printemps 2017. L'occasion pour des candidats de se positionner sur des entretiens de recrutement à venir. **Mardi 8 novembre à 9h Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan 40 rue Mainssieux à Voiron.**

Rencontres de l'emploi

L'association d'aide et de soutien pour le retour à l'emploi Actif'Réseau organise en partenariat avec le CCAS un petit-déjeuner entreprises le **17 novembre** de 8h à 10h en Mairie de Voreppe. Il est ouvert aux employeurs et aux demandeurs d'emploi. Le but est de favoriser la rencontre entre acteur économique et demandeur d'emploi. Les participants pourront ainsi échanger, se renseigner, questionner de manière informelle autour d'un café et repartir avec au moins un contact et des coordonnées. **Pour participer, inscription conseillée auprès du CCAS tél : 04 76 50 81 26.**

La lecture publique sera mutualisée sur l'ensemble du territoire

La médiathèque rejoint le Pays Voironnais

Au 1er janvier 2017 les 18 bibliothèques du territoire vont rejoindre le Pays Voironnais, créant ainsi un vaste réseau humain et technique au service de tous les habitants.

Une offre pour tous, un tarif unique.

Ce nouveau réseau permettra à tout habitant du Pays Voironnais, quelle que soit sa commune d'accéder à l'ensemble des collections et services des 18 bibliothèques du territoire. Dès janvier, les habitants pourront ainsi accéder à un catalogue de quelque 230 000 documents variés : livres, revues, CD, DVD, textes à écouter, partitions, jeux...

Les tarifs et règles de prêt seront harmonisés pour offrir un abonnement unique pour toutes les bibliothèques. Ainsi, les habitants pourront se rendre dans la bibliothèque de leur choix et y faire venir des documents localisés dans n'importe quelle bibliothèque grâce à un logiciel de gestion unique. Pour les communes sans équipement, des points lecture seront mis en place. Et grâce à un portail internet unique dédié, les abonnés pourront accéder à une grande offre numérique : livres, films en téléchargement (VOD), auto-apprentissage, musique....

Une nouvelle organisation.

Les agents municipaux deviendront au 1er janvier des agents gérés et rémunérés par le Pays Voironnais. Cette nouvelle organisation qui se met en place a nécessité depuis plusieurs mois un important travail de tous les agents des bibliothèques, en lien avec les communes et le Pays Voironnais. Et ce travail se poursuivra toute l'année 2017 pour offrir aux usagers un service de qualité.

Le réseau en chiffres :

> 18 médiathèques ou bibliothèques.
>51 agents.
>140 bénévoles.
>10 000 abonnés individuels et 600 collectivités.
>230 000 documents : livres, revues, CD, DVD, textes à écouter, liseuses, ...

Le CMEJ au Festival du cirque

Les membres du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes iront gratuitement au 15ème festival international du cirque de Voiron du 17 au 20 novembre.

Dans le cadre du partenariat entre la ville de Voiron et le Pays Voironnais, une trentaine de places ont été données au Maire de Voreppe, qui a aussitôt décidé d'en faire bénéficier les membres du CMEJ. « *Comme l'année dernière, nous avons souhaité récompenser ces jeunes qui s'impliquent dans la vie citoyenne de la Commune et travaillent sur des projets d'intérêt général* » précise-t-il. Chaque membre du CMEJ a donc reçu une place pour lui et une place pour un accompagnateur.

Quand le tram passait à Voreppe

Avant 1940, l'arrivée à Voreppe en venant de Grenoble

Depuis le XIVème siècle, tous les plans existants témoignent d'un tracé inchangé pour relier la capitale du Dauphiné, à Moirans ou Voiron : passer par Voreppe est incontournable. La création du bourg, évènement historique majeur, il y a plus de 700 ans en explique la raison. Le chemin des Chevaliers en partie basse ou le chemin de la Traverse passant « sous » l'église romane puis au-dessus de Gachetière, et à proximité du cellier des chartreux n'ont plus guère d'intérêt. Dans la 2ème moitié du XVIIIème siècle, les routes sont élargies, une nouvelle Voie royale presque rectiligne relie Voreppe à Grenoble, tout en évitant la proximité de l'Isère.

Les cartes postales choisies évoquent l'entrée dans notre ville en aval de la grande rue. Voreppe est une commune encore rurale peuplée d'à peine 3 000 habitants.
Le quartier traversé est celui de la Véronière, déformation d'un toponyme ancien, Vironière qui évoque l'idée de virage. De virage il n'en subsiste aucune trace, pour ce qui est dénommé actuellement rue Honoré de Balzac, mais par contre la pente est bien réelle !

Même en l'absence de trottoirs, les riverains peuvent faire causette sans danger au centre de la chaussée. Les chiens ou les poules sont en sécurité.

Sur plusieurs cartes postales, à droite en montant ... pourquoi des rails ? La réponse est visible sur cette autre carte postale.

Un tram vient d'arriver au terminus de la ligne Grenoble -Voreppe, son conducteur a mis pied à terre. Ce mode de transport a fonctionné entre mai 1900 et juillet 1938 avec 8 arrêts dans la traversée de la commune. En une heure pouvaient être acheminés passagers, marchandises et courrier. Ne cherchez pas de parking ...et pour cause il n'aurait aucun sens.

Par contre, les jours de marché ou de foire, contre le mur de clôture de la maison toujours visible à l'angle de la rue de Nardan. Les Voreppins domiciliés loin du centre, doivent immobiliser leurs montures sous la surveillance du garde champêtre.

Tous les détails relatés en images, sont les témoins d'une époque révolue où l'on prenait le temps de vivre..., pas de ralentisseur en travers de la chaussée, ni de panneau limitation de vitesse.

Le choix facile de l'immédiat

Dissimulés derrière le vernis d'une communication séduisante, les choix de la majorité municipale ne proposent aucune vision à long terme.
Un peu à l'image d'une ville championne du « twitt », la stratégie du coup par coup permet d'occuper l'espace en évitant de s'intéresser au fond des actions et à leurs conséquences.
Quelles conséquences du seul nouveau projet du mandat : **l'installation des caméras de surveillance ?**
Initialement annoncé à 300 000 €, le montant atteint désormais 375 000 € d'argent public et sans tenir compte des coûts annuels d'entretien et de réparation. Mais malheureusement ces outils ont encore montré leurs limites lors d'événements récents graves. Surfer sur l'inconscient collectif est plus facile que de faire un travail ciblé ou d'anticiper les comportements.
Et ça coûte cher, très cher.
Le Pays Voironnais à l'heure des choix.
Les prospectives financières de mars 2014 autorisaient 11 M€/an de projets intercommunaux.
Cette nouvelle majorité a eu un rythme de dépenses bien supérieur. Engager des projets c'est facile.
La conséquence : un trou de 7 M€ au terme de 2020 (et bien sûr aucune annonce chiffrée pour l'après mandat). Après deux séances d'arbitrage collectif, ce trou n'est toujours pas couvert.
Quelle conséquence ? Une augmentation des impôts de la CAPV ? Une augmentation de l'emprunt ? Les deux ? Dans l'incapacité d'arbitrer, cette fuite en avant nous coûtera cher.
La concertation sur la tarification des parkings gares est achevée. Un nouveau vote aura lieu le 29/11 à la CAPV et les conclusions ont démontré à notre Vice-président et Maire toutes les imbrications d'un tel choix.
Ce genre de décision dissuade l'utilisation du train, a des conséquences sur l'avenir des transports inter-urbains, et par ricochet sur la qualité de l'air et donc sur notre santé à tous.
Le lancement d'un projet basé uniquement sur des principes financiers et idéologiques « l'usager doit payer » sans l'intégrer dans la vision d'un développement durable, c'est hypothéquer notre avenir.
Qu'à cela ne tienne, l'intérêt d'un transport par câble à quelques dizaines de millions d'euros pour supprimer les bouchons sur la route a déjà été évoqué ...
Sans anticipation et vision nécessaire du long terme, les choix faits dans la facilité et l'instantanéité préparent les difficultés de demain. Et ces difficultés, ce sont nous tous, Voreppins, qui les subirons, plus tard ... Trop tard ...

Le groupe VoreppeAvenir http://VoreppeAvenir.fr

Repenser le tissu associatif

Voreppe se réjouit de la richesse et de la diversité des associations qui opèrent sur la commune. Des associations sportives, culturelles, de lien social, de solidarités... qui animent tout au long de l'année notre vie sociale. Tous nous avons participé, rencontré, accompagné des associations. La commune a toujours soutenu ce tissu associatif et notre équipe s'est engagée dans le dialogue et la continuité de cette politique. Par la mise à disposition des équipements municipaux, le soutien logistique, la communication, le versement de subventions nous participons au soutien financier et moral des diverses associations.

Toutefois si la multiplicité et la diversité des associations sont les signes d'une vitalité remarquée, il faut tout de même constater des interrogations tant pour les associations que pour notre collectivité.

Interrogations et craintes chez les bénévoles qui sont les chevilles ouvrières de toutes les associations. Le renouvellement des instances dirigeantes dans les conseils d'administration et les bureaux s'essoufflent parfois et les plus anciens ont du mal à mobiliser des successeurs. Les adhérents sont présents mais parfois moins impliqués dans le fonctionnement et la gestion de l'association. Les associations sont pour certaines plus assimilées à un service marchand qu'à une structure associative où l'esprit de coopération est indispensable.

Pour la Municipalité, face à des choix budgétaires contraints, les interrogations portent sur la répartition équitable des deniers publics sous forme directe ou indirecte. Nous souhaitons conforter les relations entre la Ville et les diverses associations. Pour autant nous voulons développer l'esprit de réciprocité des actions de la Ville vers les associations. Lundi 24/10 a été acté la dissolution de l'Office Municipal des Associations lors d'une assemblée générale extraordinaire. Cet office ne répondait plus aux attentes et aux volontés des associations et de la Municipalité. Il faut maintenant réfléchir à la mise en place d'outils qui puissent fédérer les associations, développer l'animation de la vie locale, encourager les initiatives, accompagner les bénévoles, définir des relations partenariales entre les associations et la Ville.

Nous allons nous atteler à ce chantier et émettre des propositions dès le début 2017 pour que nous puissions encore longtemps trouver à Voreppe des associations diverses qui répondent aux besoins et choix de nos habitants.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.

Permanences de vos élus

Luc Rémond. *Maire de Voreppe.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. *Adjointe chargée de l'urbanisme, aménagement et cadre de vie.* Les lundis de 17h à 19h. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 40.

Jérôme Gussy. *Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et petite enfance.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Jean-Louis Soubeyroux. *Adjoint chargé de la politique de la ville, vie des quartiers, citoyenneté, sécurité et intercommunalité.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Olivier Goy. *Adjoint chargé de l'économie, finances et ressources humaines.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Christine Carrara. *Adjointe chargée des déplacements, transports, environnement et Agenda 21.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Grégory Stockhausen-Valéry. *Adjoint chargé des relations avec les associations, patrimoine, culture et animation festive.*
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 31.

Nadine Benvenuto. *Adjointe chargée des affaires sociales.* Les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30. Sur rdv au CCAS. Tél : 04 76 50 47 47 ou par courriel à : voreppe@ville-voreppe.fr

Stéphane Lopez. *Adjoint chargé de la jeunesse et du sport.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Groupe opposition. *Voreppe Avenir.*
Sur rendez-vous. Tél : 06 66 55 81 26.
http://VoreppeAvenir.fr
e-mail : contact@VoreppeAvenir.fr

Hôtel de Ville - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex
Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48
Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Site internet : www.voreppe.fr

Permanences en mairie

Service urbanisme.
Mardis de 13h30 à 19h (17h vacances scolaires). Sur rdv les vendredis de 8h30 à 12h.

Consultation juridique.
1er et 3e mardis du mois de 17h à 18h15.

Consultance architecturale.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 47 52.

Sécurité sociale.
Lundis de 9h à 12h.

Service social Carsat.
2e et 4e mercredi matin de 9h à 12h au CCAS. Sur rdv. Tél. 04 76 12 19 23.

Point autonomie.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 81 26.

Adéquation.
Vendredis de 9h à 12h au CCAS, sans rdv.

Maison de l'emploi du Pays Voironnais.
Lundis de 14h à 17h. Sur rdv.
Tél. 04 76 50 81 26.

Ecrivain public.
Sur rdv auprès du CCAS.
Tél. 04 76 50 81 26.

ADPAH.
Permanences de Nadine Fanget, responsable du secteur de Voreppe et Pommiers la Placette, les lundis et mardis de 13h30 à 17h au CCAS.

Numéros utiles

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 67 15 15

Éclairage public (GEG) :
0 800 84 80 36 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

Services de l'eau du Pays Voironnais :
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 20 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33 (n° vert)

équipements municipaux

Cinéma Art et plaisirs :
04 76 50 02 09

Espace Rosa Parks :
04 76 50 61 25

Centre communal d'action sociale (CCAS) :
04 76 50 81 26

Ecole de musique :
04 76 50 81 84

Espace Voreppe Enfance :
04 76 50 87 87

Ludothèque :
04 76 50 36 14

Médiathèque :
04 76 56 63 11

Piscine :
04 76 50 03 38

À retenir de mois ci

Samedi 5 / Basket ball - Rencontre départementale // 14h à l'Arcade
Dimanche 6 / Football - CSV1 *vs* ST Marcellin // 14h30 au stade municipal de l'Ensemble Sportif Pigneguy
Dimanche 6 / Badminton - Tournoi Top Départemental Jeunes // à l'Arcade
Lundi 7 / Collecte de sang // 8h30-11h30 et 16h30-20h en mairie
Mercredi 9 / Commémoration mort du Général de Gaulle // 11h au monument aux morts
Vendredi 11 / Commémoration Armistice 1918 // 9h au Chevalon et 9h45 au Bourg
Samedi 12 et dimanche 13 / Basket ball - Rencontres départementales et régionales // à l'Arcade
Samedi 19 et dimanche 20 / Basket ball - Rencontres départementales et régionales // à l'Arcade
Dimanche 20 / Rugby - VRC *vs* AS Grenoble Catalan // 15h au stade municipal de l'Ensemble Sportif Pigneguy
Samedi 26 et dimanche 27 / Basket ball - Rencontres départementales et régionales // à l'Arcade
Samedi 26 / Roller Hockey - VRH *vs* THEYZ (N2) // 19h au gymnase municipale de l'Ensemble Sportif Pigneguy
Dimanche 27 / Football - CSV1 *vs* ASIEG // 14h30 au stade municipal de l'Ensemble Sportif Pigneguy
Dimanche 27 / Rugby - VRC *vs* RUGBY Canton de la Valdaine // 15h au stade municipal de l'Ensemble Sportif Pigneguy

Horaires mairie

>> Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.
>> Mardi : 8h30 -12h / 13h30 - 19h.
>> Jeudi : 8h30 -12h - Fermée l'après-midi.

Centre médico-social du Département à l'Espace Rosa Parks

>> **Service social.** Deux assistantes sociales reçoivent sur rdv.
>> **Service PMI.** Infirmière Puéricultrice permanences les mercredis de 14h à 17h.
>> **Consultations d'enfants 0-6 ans** sur rdv les 1er, 2è et 3è mercredis de 8h30 à 11h20.
>> **Massages bébés** sans rdv les 2è et 4è mardis du mois de 14h à 16h hors vacances scolaires.

Tél. 04 57 04 00 80.

Prochain Conseil municipal

Jeudi 24 novembre à 20h
en Mairie.

L'ordre du jour complet peut être consulté quelques jours avant sur *www.voreppe.fr* ainsi que sur les panneaux d'affichage situés sur le parvis de la Mairie.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez les délibérations sur www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

Prochain Conseil communautaire

Mardi 29 novembre à 19h
au Quartz à Voiron.

Carnet

Informations dont le service État civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressées ou leur famille.

Naissances
Loup Hastier Blanchet

Mariages
Anick Souza et Alain David-Trabut
Julie Di Pasquale et Anthony Bruno
Corinne Prungnaud et Patrice Doury
Cervanne Charvier et Abdelkrim Rouag

Décès
Denise Delphin Veuve Bernard
Helder Bacoco
Paulette Monachon
Renée Faure Veuve Souquet-Grumey

Médiathèque

> Ateliers multimédia.
Ateliers d'initiation à l'informatique réservés aux débutants. **Public ado-adulte. Gratuit. Sur inscription au 04 76 56 63 11.**
> Acheter une tablette, un smartphone ou un ordinateur portable à Noël.
Samedi 19 novembre de 9h30 à 11h30.

> Histoires sur le pouce.
Comptines et jeux de doigts.
Pour les 18 mois - 3 ans - Durée 30 min - Entrée libre. Renseignements au 04 76 56 63 11.
Mercredi 23 novembre à 10h.

> Découvrir et tester en famille des livres enrichis sur tablettes Androïd et Ipad.
2 livres animés et le conte musical numérique Pierre et le Loup, **à partir de 4 ans.**
L'herbier des fées, voyage onirique et scientifique, **à partir de 8 ans.**
Sur inscription – Les tablettes sont fournies. Renseignements au 04 76 56 63 11.
Samedi 3 décembre à 17h15.

> Lecture et quiz musical.
Textes et chansons autour des moyens de transport.
Ouvert à tous.
Renseignements au 04 76 56 63 11.
Jeudi 24 novembre à 15h à la résidence Charminelle.

> Festival Livres à vous.
À l'occasion du festival rencontres avec les auteurs invités au festival.
> à 14h : atelier dessin « à la manière de » avec Olivier Tallec, illustrateur de jeunesse – **pour les enfants de 6/8 ans – gratuit – sur inscription au 04 76 56 63 11.**
> à 17h30 : Rencontre avec Paola Pigani, poète et romancière. «Venus d'ailleurs» son deuxième roman, paru en 2015, raconte l'itinéraire d'une fratrie fuyant la guerre du Kosovo au début des années 2000 pour se retrouver à Lyon. **Entrée libre.**
Samedi 5 novembre.

> Le mois du film documentaire.
Du 18 au 26 novembre.
Retrouvez le programme dans *Instants Culturels* ci-joint.

> Venez tester la borne tactile 1Dtouch : le premier jukebox de la musique indépendante et équitable ! Jusqu'au 23 décembre, le Service de la lecture publique du département met à disposition de la médiathèque Stravinski un nouveau service test : venez découvrir, consulter, écouter ou construire vos « playlist » musicales à partir de cette plateforme dédiée à la création musicale indépendante, en libre accès.

Espace Rosa Parks

Mail : espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Les ateliers et animations

Atelier cuisine mensuel : **mercredi 16 novembre** de 9h à 13h30. Inscriptions au 04 76 50 61 25 avant le 14 novembre. Paiement le 16 novembre.

Chat in english : atelier ludique en anglais. Thème : « Orientation » **mardi 29 novembre** de 17h15 à 18h15. Tarif selon QF. Sur inscription au 04 76 50 61 25.

À découvrir

Conférence « Un jardin chez soi ? » animée par Brind'Grelinette. **Jeudi 3 novembre** de 19h à 21h. Tout ce qu'il faut savoir si on veut se faire son jardin à la maison ! Gratuit et ouvert à tous.

Atelier jardin avec Brind'Grelinette : **jeudi 17 novembre** de 14h à 17h. Ouvert à tous.

« Comment ne pas être des parents parfaits ? » : temps d'échange animé par une psychologue pour les parents d'enfants de 3 à 11 ans. **Mardi 8 novembre** de 18h30 à 20h30 à l'Espace Rosa Parks. Possibilité de faire garder les petits à la ludothèque. Ouvert à tous les parents et grands-parents.

Atelier « Relooking de l'espace convivial ». **Jeudi 10 novembr**e de 18h à 20h30. Gratuit et ouvert à tous. Venez nombreux !

Les permanences

« Mon problème à moi ». Des difficultés, des questions de vie quotidienne ? La Conseillère en Économie Sociale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous rediriger si nécessaire. Laurence Barnoud vous reçoit en entretien individuel. Sur rdv au 04 76 50 61 25 **le lundi (matin ou après-midi).**

Parol'Écoute Jeunes (de 13 à 20 ans). Conflits familiaux, déprime, conduites à risque, une psychologue vous aide à mettre des mots sur la souffrance et l'inquiétude. **Les jeudis de 16h30 à 18h30.** Gratuit. Sur rdv au 04 76 50 61 25.

Point Écoute : Besoin de parler, besoin d'être écouté, besoin de comprendre ! Vous pouvez rencontrer une psychologue au Point Ecoute. Entretiens gratuits et confidentiels, individuels, en couple ou en famille sur une ou plusieurs séances.. **Les mardis de 16h30 à 19h30.** Sur Rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Point Écoute Santé. Écoute et conseils d'un médecin généraliste. Entretiens individuels confidentiels. **2e et 4e jeudis de 9h30 à 11h30.** Sur rdv au 04 76 50 61 25.

Relais Assistants Maternels. **Les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30.** Les **vendredis de 12h30 à 15h30.** Un samedi matin par mois sur rendez-vous. Tél. 04 76 50 75 40. Les temps collectifs ont lieu les mardis et vendredis matin.

Ludothèque

> Horaires.
Périodes scolaires :
mercredis et samedis de 15h à 18h, vendredis de 16h à 19h.

> Soirées jeux
Chaque vendredi de 19h à 21h30 à la MJC avec repas partagé.
4 novembre : "jeux d'halloween"
18 novembre : " jeux coopératifs"
25 novembre : " jeux d'ambiance" times'up

L'écho des associations

Les prochains numéros...

Décembre : sortie mercredi 30 novembre. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 9 novembre.

Janvier 2017 : sortie mercredi 4 janvier. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 7 décembre.

Courriel : communication@ville-voreppe.fr

Pensez à indiquer en objet de vos demandes par mail : Écho des associations

Devenez bénévole d'une association

Le tissu associatif à Voreppe est riche, diversifié et actif. Pourtant les associations ne peuvent fonctionner sans bénévoles. Si l'aventure vous tente, devenez bénévole d'une association. Quelles que soient vos compétences, vous pouvez certainement apporter un peu de vos connaissances, de votre expérience, de votre énergie et joindre l'utile à l'agréable en donnant un peu de temps en fonction de vos possibilités. N'hésitez pas à contacter l'association de votre choix pour proposer vos services !

MJC-MPT

Atelier Répare ton vélo le samedi 19 novembre de 9h à 12h à la MJC.

Festival vidéo de Voreppe : concours de courts-métrages ! Venez voir les films hors compétition réalisés par les enfants et les jeunes de Voreppe, puis votez pour l'un des films retenus par le comité de sélection parmi plus de 80 films reçus ! - Cinéma Art et plaisirs - **Samedi 19 novembre** à 15h30. Entrée libre - Suivi d'un repas partagé pour ceux qui le souhaitent.

Et toujours : Accueil jeunes tous les mercredis après-midi à la MJC ouvert à tous sans inscription et Accueil de loisirs pour les 3/12 ans à l'école Stravinski (inscription à la MJC au plus tard le vendredi précédent).

Entraide et loisirs

Sorties loisirs. Une sortie est envisagée le jeudi 1er décembre mais nous n'avons pas encore de renseignements sur la destination et le programme. **Se renseigner auprès de Michelle Lanthelme Tournier aux permanences du mardi (14h30 à 17h30) à la Résidence Charminelle ou (tel : 06 44 81 57 66) ou de Bernard Bouffard (tel : 04 26 57 42 76 ou 06 30 30 44 65).**

Jeux. À l'Espace Jouvin : tarot les lundis et mercredis de 14h à 18h. Tarot rencontres les vendredis de 20h à 24h et belote les vendredis de 14h à 18h. À Charminelle : belote, coinche et jeux divers les mardis de 14h30 à 17h.
Pour les activités Jeux s'inscrire sur place auprès des responsables par activité ou se mettre en rapport avec Angèle Isolletta (04 56 45 61 22).

Randonnée pédestre. Permanences **mardis 8 et 22, puis le 6 décembre** de 14h à 16h à l'Espace Jouvin.

Sorties en 1/2 journée **jeudis 10, puis le 8 décembre.** Sorties journée **jeudis 3, 17, 24 (repas de fin d'année) puis le 1er décembre (sortie Téléthon envisagée).**

Gymnastique : à l'ensemble Pigneguy. Cours 1 de 9h15 à 10h15 (grand gymnase). Cours 2 de 10h30 à 11h30 (petit gymnase).
Renseignements : Savine Cappelli (04 76 50 06 90), responsable de l'activité .

Aquagym à la Piscine municipale les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30 et les vendredis de 9h45 à 11h.
Renseignements : auprès de Bernadette Gallo (tel : 04 76 26 02 59).

Pétanque au boulodrome Maurice Vial. Inscriptions sur place. Rendez-vous à 13h45 afin d'organiser les équipes. Rencontres les **mardis 15 et 29.**

Assemblée Générale du Club: **Lundi 14 Novembre** à l'Arrosoir. Ouverture des bureaux de contrôle et de la salle à 13h30. Début de l'AG à 14h. Nous comptons sur votre présence. Si vous ne pouvez pas venir faites nous parvenir un pouvoir. Après la clôture de l'AG nous nous retrouverons autour du verre de l'Amitié.

Réunion du Conseil d'Administration: le **vendredi 25 novembre** à 14h30 à l'Espace X. Jouvin.

Bal Folk du Noël solidaire

Un Noël solidaire est organisé pour les personnes seules, couples et familles le 24 décembre salle Armand-Pugnot. Pour soutenir financièrement cet évènement, l'équipe du Noël solidaire organise un Bal Folk **vendredi 4 novembre** à L'Arrosoir (entrée 6 €, gratuit pour les enfants).
Buvette et petite restauration sur place dès 19h30.

L'écho des associations

Association Chethana

Partageons nos cultures revient. L'association Chethana vous invite à un après-midi festif **samedi 26 novembre** à l'Arrosoir :
11h repas dégustation sur place ou à emporter 8 €.
12h défilé en musique dans les rues de Voreppe.
À partir de 13h, chants danses spectacle et initiations. Stands d'artisanat, avec : le Sri Lanka, le Népal, le Cameroun, le Rwanda, l'Arménie, le Maghreb, les Etats Unis, le Portugal et la France. Entrée : 5 €.
Pour toutes informations 0675051158 et Association 0476501188.
Pucier Chethana. **Dimanche 27 novembre** à l'Arrosoir de 9h à 17h. Ouverture pour les exposants pour installation 7h. **Informations et inscriptions : 04 74 20 33 96.**
Nous vous rappelons que le bénéfice de ces 2 manifestations est attribué aux enfants handicapés et en souffrance au Sri Lanka et que Chethana a été solidaire d'autres pays comme le Népal et Haïti.

Défilé aux lampions

Le Comité de Jumelage organise en association avec les EFA38 (Échanges Franco Allemands) le traditionnel défilé aux lampions de la Saint-Martin **mercredi 16 novembre**. Goûter à 16h à l'Arrosoir où se formera le défilé. Pour les enfants jusqu'à 8 ans sous la responsabilité d'un adulte.
Inscription obligatoire avant le 14 novembre au 06 58 56 21 50 ou 06 58 56 24 30.

Permanences Corepha

Corepha à la villa des Arts : Permanences hebdomadaires tous les mardis de 17h à 19h.
Permanence bibliothèque **lundi 7 novembre** de 9h30 à 11h.
Permanence bibliothèque et généalogie **jeudi 17 novembre** de 15h à 19h.
Permanence généalogie **vendredi 25 novembr**e de 15h à 19h.
courriel : corepha@wanadoo.fr
Tel : 04 76 50 26 71.

Gymnastique volontaire

Les activités sont ouvertes à tous – hommes/femmes, à partir de 16 ans. Il est encore possible de s'inscrire en séances de Gymnastique en salle : Mardi matinée et soirée - Jeudi matinée. Ainsi que dans les activités de plein air : Acti'march® : lundi matin et mercredi matin - Sport Santé Plein Air (gymnastique en extérieur – nouvelle activité) : mercredi soir à 19h.
Assemblée Générale de la Section **vendredi 4 novembre** à 19h30 salle des fêtes du Chevalon de Voreppe. Renouvellement du Bureau à l'ordre du jour, nous comptons sur une présence forte des adhérents de la Section.
Conférence « Activités Physiques et Nutrition - Bouger plus – Manger mieux ». Equilibre entre ses activités physiques et son alimentation quotidienne - buffet de l'amitié en fin de conférence. **Vendredi 18 novembre** à 19h à l'Arrosoir.
Entrée libre ouverte à tous.

Randonnée Téléthon **jeudi 1er décembre** à 8h. Quatre Associations de Voreppe se retrouvent au départ d'une randonnée commune au profit du Téléthon 2016.

Tennis club

Reprise des cours à partir du **jeudi 3 novembre,** suite à l'interruption des vacances de la Toussaint.Vendredi 18 novembre de 19h à 21h. Soirée Beaujolais au Club House. On pourra échanger quelques balles également. Venez déguster le Beaujolais Nouveau avec modération…
Renseignements : 07 82 10 77 50. tennisclubvoreppe@gmail.com http://wwww.tennisvoreppe.fr/

Fête de l'amitié

L'Association d'Education Populaire de Voreppe (AEP) et le Relais de Voreppe de la Paroisse Saint Thomas de Rochebrune organisent la Fête de l'Amitié qui aura lieu le **dimanche 13 novembre** à l'Arrosoir. Notre programme sera le suivant :
Accueil à partir de 9h30, Célébration Eucharistique de 10h à 11h, apéritif, vide-grenier, animations et jeux à partir de 11h30, repas de 12h30 à 14h, après-midi avec le Groupe « Country Dance », tirage de la tombola à 16h. Prix des repas : 16 € (Adultes) et 6 € (enfants jusqu'au CM2).Le nombre de place étant limité, nous recommandons fortement la réservation à l'avance.
Renseignements et inscriptions pour le repas auprès de Mesdames Ricou (04 76 50 24 04), Mazzalovo (04 76 50 09 94), Almeida (04 76 50 02 45) et Demirleau (04 76 50 80 24).

Théâtre

Le théâtre de la Renverse présente sa nouvelle création, *Lola*, une comédie d'André Bon où quiproquos, situations cocasses et humoristiques se succèdent sur fond de magouilles financières , de précarités et de risques écologiques.
Samedi 12 novembre à 20h30 salle des fêtes du Chevalon de Voreppe.
Tarif unique : 6 euros.
Dimanche 13 novembre à 15h concert de chansons italiennes avec Maria Sulli et Angelo Ingarao. À 17h *Lola* par le théâtre de la Renverse.
Tarifs : les 2 spectacles : 8 euros - 1 spectacle : 6 euros.
Renseingements et réservations : 06 87 28 68 33.

ADMR

Association d'aide à domicile pour toutes personnes, à votre service.
Tel : 04 76 27 17 41 du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h. **81 Grande rue**.

Secours Catholique

Les "repas partagés" du mardi se déroulent désormais au Centre Social Rosa Parks, ils sont dédiés aux personnes isolées souhaitant passer un bon moment autour d'un repas préparé sur place par des bénévoles. Les prochaines dates à retenir : **8, 22 et 29 novembre et 6 et 13 décembre.** Participation demandée, places limitées.**Inscriptions au 06 77 83 31 22.**
Espace Solidaire. La boutique vous accueille les mardis et vendredis de 9h à 12h mercredis de 15h à 18h. Vous trouverez à vous vêtir pour une somme modique et contribuerez à donner une 2ème vie aux vêtements ; bien sûr vos achats permettront à l'association d'apporter des aides diverses aux plus démunis. **140 Grande Rue.**
Nouveau : CIRCUL'LIVRE (aux heures d'ouverture de la boutique). Nous mettons gracieusement des livres à disposition en vous demandant de les remettre en circulation après lecture (livres pour adultes uniquement). Les livres parviennent des dons des participants.

Cadres seniors bénévoles : pour les cadres à la retraite

Aux cadres à la retraite ou préretraite, cadres commerciaux, administratifs, ingénieurs, l'association Cadres seniors bénévoles (CSB), offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :
> Étudiants des Écoles et Universités : pour les préparer à la vie professionnelle.
> Porteurs de projets de création ou de reprise : pour les aider à préparer leur projet.
> Jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement.
> Cadres et Ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi : afin de les accompagner. Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utile aux autres.
Informations : wwww.cadres-seniors.com Contact au 04 76 04 76 54 ou contact@cadres-seniors.com et cadres-seniors-2@orange.fr

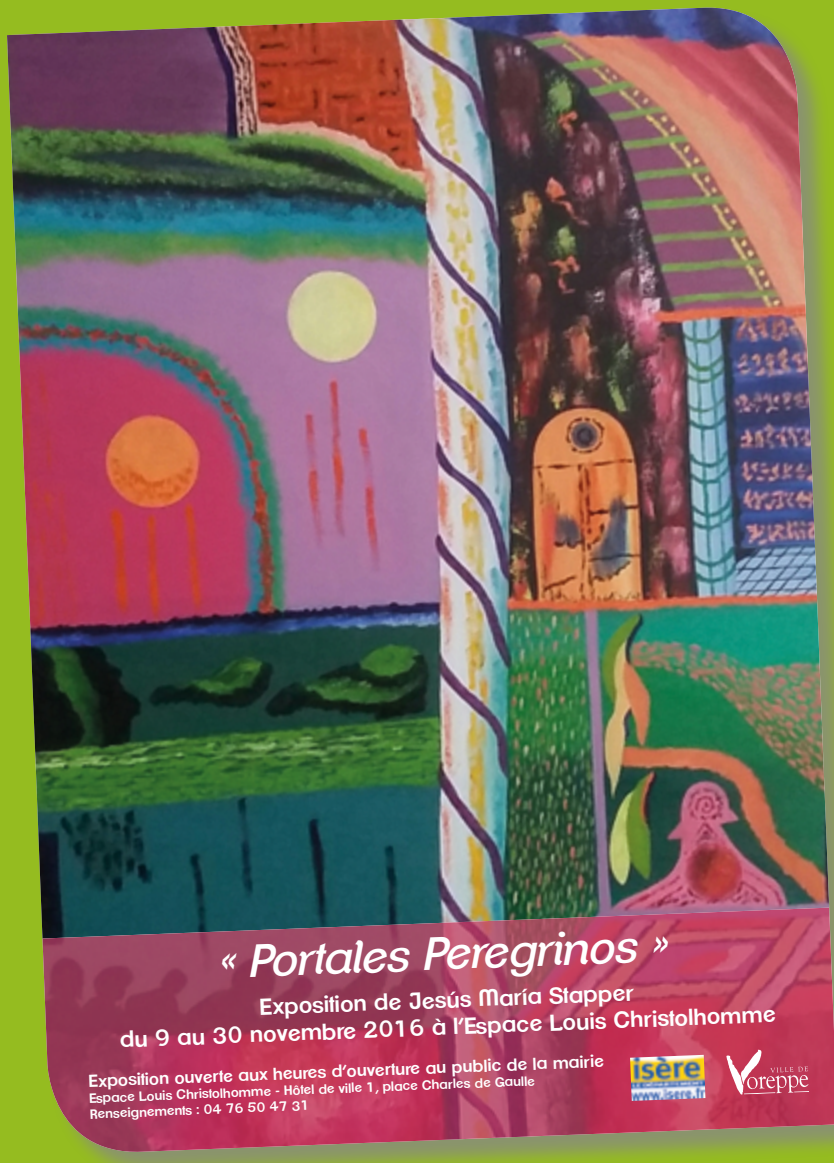

Voreppe émoi novembre 2016 n°123. Directeur de la publication : Luc Rémond. Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques.
Crédits photos : Ville de Voreppe, pressfoto-freepik.com, Dauphiné Libéré
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : voreppe.emoi@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Imprimé par Courand et associés en 4 400 exemplaires sur papier PEFC, avec des encres végétales.

VILLE DE Voreppe